

DEPARTEMENT  
DES  
**DEUX-SEVRES**



**VILLE DE NIORT**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**SEANCE DU 25 JANVIER 2021**

Conseillers en exercice : 45

Votants : 45

Convocation du Conseil Municipal :  
le 19/01/2021

Affichage du Compte-Rendu Sommaire  
et affichage intégral :  
le 01/02/2021

**Délibération n° D-2021-17**

**Passage du Commerce - Marchés de travaux pour la  
reconstruction de la verrière - Lot 1 : avenant n°3**

**Président :**

**MONSIEUR JÉRÔME BALOGE**

**Présents :**

Monsieur Jérôme BALOGE, Monsieur Dominique SIX, Madame Rose-Marie NIETO, Monsieur Michel PAILLEY, Madame Christelle CHASSAGNE, Monsieur Nicolas VIDEAU, Madame Jeanine BARBOTIN, Monsieur Lucien-Jean LAHOUSSE, Madame Anne-Lydie LARRIBAU, Monsieur Elmano MARTINS, Madame Christine HYPEAU, Monsieur Bastien MARCHIVE, Madame Florence VILLES, Monsieur Philippe TERRASSIN, Madame Valérie BELY-VOLLAND, Monsieur Thibault HEBRARD, Monsieur Romain DUPEYROU, Madame Yamina BOUDAHMANI, Madame Sophie BOUTRIT, Monsieur Gerard LEFEVRE, Madame Aurore NADAL, Monsieur Guillaume JUIN, Madame Marie-Paule MILLASSEAU, Monsieur Florent SIMMONET, Madame Yvonne VACKER, Monsieur Eric PERSAIS, Madame Stéphanie ANTIGNY, Monsieur François GUYON, Madame Lydia ZANATTA, Madame Ségolène BARDET, Monsieur Nicolas ROBIN, Madame Mélina TACHE, Monsieur Hervé GERARD, Madame Noélie FERREIRA, Monsieur David MICHAUT, Madame Aline DI MEGLIO, Madame Fatima PEREIRA, Monsieur Baptiste DAVID, Monsieur François GIBERT, Madame Cathy GIRARDIN, Monsieur Sébastien MATHIEU, Madame Véronique BONNET-LECLERC, Madame Elsa FORTAGE.

**Secrétaire de séance :** Aurore NADAL

**Excusés ayant donné pouvoir :**

Monsieur Karl BRETEAU, ayant donné pouvoir à Monsieur Romain DUPEYROU, Monsieur Jérémy ROBINEAU, ayant donné pouvoir à Madame Elsa FORTAGE

**Direction Patrimoine et Moyens**

**Passage du Commerce - Marchés de travaux pour la reconstruction de la verrière - Lot 1 : avenant n°3**

Monsieur Lucien-Jean LAHOUSSE, Adjoint au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Après examen par la commission municipale compétente

Sur proposition de Monsieur le Maire

Le passage du commerce a été conçu dans l'esprit des passages couverts parisiens qui ont commencé à se développer à la fin du XVIIIème siècle. Long de 67,50 mètres et large de 4 mètres, il relie la rue Ricard à la rue Saint Marthe.

En janvier 2014, la Ville de Niort a réalisé un diagnostic de la structure, ainsi qu'une pré-étude des travaux à envisager.

Le Conseil municipal a validé le programme de l'opération lors de sa séance du 16 février 2017 et approuvé le plan de financement prévisionnel de l'opération lors de sa séance du 17 septembre 2018.

Par décision du Maire, notifiée en juin 2018, le marché de maîtrise d'œuvre a été attribué au groupement dont le mandataire est le cabinet d'architecture ABF-LAB.

Suite aux études fournies par le maître d'œuvre et à la procédure de consultations des entreprises,

Le Conseil municipal a approuvé, par délibérations :

- du 25 novembre 2019, le marché de travaux, lot 1 « Démolition, échafaudage et verrière » à l'entreprise ACML SAS de Saumur (49) ;
- du 23 novembre 2020, un avenant n° 1 au marché pour travaux et prestations supplémentaires ;
- du 15 décembre 2020, par avenant n° 2 de prorogation de délai et d'exonération des pénalités de retard, suite à la défaillance de la maîtrise d'œuvre et à la résiliation de son contrat.

A ce jour, il y a lieu de passer un nouvel avenant pour la prise en compte du coût d'entretien et de la location de l'échafaudage liés aux manquements de la maîtrise d'œuvre ainsi que la réalisation des études d'Exécution par l'entreprise, initialement prévues au marché de maîtrise d'œuvre.

Le coût supplémentaire s'élève à 66 007,00 € HT, soit 79 208,40 € TTC.

Montant initial du marché : 757 052,00 € HT

Nouveau montant du marché : 828 949,00 € HT, soit 994 738,80 € TTC

Pourcentage d'augmentation du marché : 9,50 %.

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- approuver l'avenant n° 3 au lot 1 du marché de travaux pour les prestations décrites ci-avant, d'un montant total de 66 007,00 € HT soit 79 208,40 € TTC ;

- autoriser Monsieur le Maire ou l'Adjoint délégué à le signer ainsi que les pièces afférentes.

**LE CONSEIL  
ADOpte**

Pour :	45
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	0

Pour le Maire de Niort,  
**Jérôme BALOGÉ**  
L'Adjoint délégué

Signé

Lucien-Jean LAHOUSSE